

États financiers de

OXFAM-QUÉBEC

pour l'exercice clos le 31 mars 2023

OXFAM-QUÉBEC

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers d'Oxfam-Québec	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 15
Annexe - Charges de projets outre-mer et canadiens	16 - 17



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration d'Oxfam-Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Oxfam-Québec (l'« Organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 20 juin 2023

OXFAM-QUÉBEC

État de la situation financière

31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	19 015 833 \$	10 067 376 \$
Débiteurs (note 7)	696 654	560 285
Frais payés d'avance	158 847	100 321
Actif destiné à la vente	90 000	–
Charges de projets payées d'avance	7 530 133	5 789 279
	27 491 467	16 517 261
Immobilisations corporelles (note 8)	1 889 365	1 134 723
Actifs incorporels (note 9)	14 599	19 977
	29 395 431 \$	17 671 961 \$

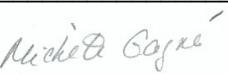
Passif et actif net

Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	3 936 930 \$	1 978 131 \$
Apports reportés liés à la réalisation de projets (note 12)	20 352 571	10 623 419
	24 289 501	12 601 550
Actif net		
Investi en immobilisations	1 903 964	1 154 700
Affecté à titre de réserve pour éventualités (note 5)	1 000 000	950 000
Affecté à titre de réserve pour travaux majeurs liés à l'immeuble (note 5)	–	1 250 000
Affecté à titre de réserve stratégique (note 5)	1 508 444	1 486 643
Non affecté	693 522	229 068
	5 105 930	5 070 411
Engagements (note 15)		
	29 395 431 \$	17 671 961 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

OXFAM-QUÉBEC

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

			2023	2022
	Résultats d'exploitation	Réserve stratégique	Total	Total
Produits				
Apports				
Apports - projets outre-mer et canadiens (note 2)				
Affaires mondiales				
Canada -partenariat, bilatéral et aide humanitaire	33 357 266 \$	– \$	33 357 266 \$	26 210 329 \$
Autres bailleurs de fonds	986 481	–	986 481	1 785 334
Autres apports				
Campagnes de financement (note 3)	5 284 258	21 801	5 306 059	5 037 114
	39 628 005	21 801	39 649 806	33 032 777
Autres apports				
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	3 213 033	–	3 213 033	1 759 040
Loyer et recouvrement des frais d'exploitation	222 500	–	222 500	235 427
Produits nets de placements	101 591	–	101 591	16 128
Autres produits	33 874	–	33 874	30 183
	43 199 003	21 801	43 220 804	35 073 555
Charges				
Charges de projets outre-mer et canadiens (annexe)				
Affaires mondiales Canada - partenariat, bilatéral et aide humanitaire	30 876 818	–	30 876 818	24 183 875
Autres bailleurs de fonds	1 859 094	–	1 859 094	2 631 561
	32 735 912	–	32 735 912	26 815 436
Autres charges				
Coûts attribués aux programmes	3 221 071	–	3 221 071	2 327 485
Direction et services	3 750 010	–	3 750 010	3 207 931
Amortissement des immobilisations corporelles	233 049	18 837	251 886	226 547
Amortissements des actifs incorporels	13 373	–	13 373	21 859
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	3 213 033	–	3 213 033	1 759 040
	43 166 448	18 837	43 185 285	34 358 298
Excédent des produits par rapport aux charges	32 555 \$	2 964 \$	35 519 \$	715 257 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OXFAM-QUÉBEC

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

						2023	2022
	Investi en immobilisations	Affecté à titre de réserve pour éventualités	Affecté à titre de réserve pour travaux majeurs liés à l'immeuble	Affecté à titre de réserve stratégique	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 154 700 \$	950 000 \$	1 250 000 \$	1 486 643 \$	229 068 \$	5 070 411 \$	4 355 154 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	(265 259) ⁱ⁾	–	(303 877)	21 801	582 854	35 519	715 257
Affectations d'origine interne (note 5)	–	50 000	–	–	(50 000)	–	–
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1 014 523	–	(946 123)	–	(68 400)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	1 903 964 \$	1 000 000 \$	– \$	1 508 444 \$	693 522 \$	5 105 930 \$	5 070 411 \$

i) Représente l'amortissement des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OXFAM-QUÉBEC

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	35 519 \$	715 257 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	251 886	226 547
Amortissement des actifs incorporels	13 373	21 859
Don en bien	(153 600)	–
Provision sur actif destiné à la vente	63 600	–
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 6 a))	9 276 802	(4 595 923)
	9 487 580	(3 632 260)
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6 b))	(531 128)	(101 184)
Acquisition d'actifs incorporels	(7 995)	(13 332)
	(539 123)	(114 516)
Variation nette de l'encaisse	8 948 457	(3 746 776)
Encaisse au début de l'exercice	10 067 376	13 814 152
Encaisse à la fin de l'exercice	19 015 833 \$	10 067 376 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2023

Oxfam-Québec (l'« Organisme ») est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant qu'organisme sans but lucratif et sans capital-actions. L'Organisme est exempté d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Organisme poursuit les objectifs suivants :

- Œuvrer en appui aux populations des pays en développement, en soutenant des activités de développement structurées qui visent à établir l'autosuffisance durable des populations partenaires dans le respect de leurs valeurs durables;
- Réaliser des programmes de soutien dans des pays économiquement défavorisés pour des personnes déplacées et réfugiées à la suite de cataclysmes naturels, de conflits armés ou autres;
- Réaliser des programmes de transfert de ressources humaines et matérielles avec des pays économiquement défavorisés, en particulier par l'envoi et le soutien de volontaires internationaux à l'étranger;
- Travailler de concert avec d'autres organismes québécois, canadiens ou étrangers voués au développement et à la coopération internationale;
- Manifester son soutien à l'égard des populations des pays en développement par un travail de sensibilisation et d'éducation du public québécois;
- Solliciter et recueillir des fonds de même que recevoir et utiliser des subventions et des dons de toutes sortes aux fins susmentionnées.

1. Principales méthodes comptables

a) Base de présentation

Les états financiers de l'Organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les produits et les charges des projets affectant la réserve stratégique sont présentés séparément des résultats ainsi que de l'évolution de l'actif net.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Actifs et passifs financiers

i) Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

ii) Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

i) Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

ii) Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Constatation des produits (suite)

ii) Produits nets de placements (suite)

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et sont constatés en fonction du temps écoulé.

iii) Produits de location

L'Organisme constate ses produits de location selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'Organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Élément d'actif	Période
Bâtiment	55 ans
Réaménagement des locaux	15 ans
Équipement et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels	2 à 10 ans

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables (suite)

Amortissement (suite)

Les immobilisations en cours sont amorties lors de leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de projets à l'étranger sont imputées aux charges de l'exercice au moment de leur acquisition, puisqu'elles ne seront pas rapatriées au siège social à la fin du projet. Ces immobilisations corporelles sont constituées principalement de véhicules, de matériel informatique et de mobilier de bureau.

Réduction de valeur

Lorsque l'Organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

g) Actifs destinés à la vente

L'Organisme classe ses actifs à court terme comme destinés à la vente au moment où les actifs sont disponibles à la vente immédiatement. Les actifs destinés à la vente sont présentés dans l'état de la situation financière au moindre du coût amorti et de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne font pas l'objet d'amortissement. L'établissement de la juste valeur étant sujet à des estimations et hypothèses importantes, les résultats réels pourraient différer.

h) Charges de projets payées d'avance

Dans le cadre des programmes d'aide humanitaire, l'Organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre de charges de projets payées d'avance. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats.

i) Conversion des devises

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Tous les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

2. Informations sur les résultats

	2023	2022
Produits		
Apports - projets outre-mer et canadiens		
AMC - partenariat, bilatéral et aide humanitaire		
Subventions du gouvernement fédéral - AMC		
Programme de coopération volontaire		
2020-2027 - Égalité en action ⁱ⁾	6 145 899 \$	4 553 055 \$
Partenariat, bilatéral et aide humanitaire	27 211 367	21 657 274
	<u>33 357 266</u>	<u>26 210 329</u>
Autres bailleurs de fonds		
Subventions du gouvernement provincial	439 262	863 379
Apports d'autres organismes sans but lucratif		
et d'autres partenaires	547 219	921 955
	<u>986 481</u>	<u>1 785 334</u>
Charges		
Gain de change non réalisé		
Encaisse	(244 355)\$	(32 037)\$
Perte de change réalisée	10	43 184

ⁱ⁾ Il est entendu qu'AMC aide l'Organisme à réaliser le Programme de coopération volontaire 2020-2027 - Égalité en action. Pour la période du 2 avril 2020 au 31 mars 2027, l'accord, d'un montant de 49 999 999 \$, a été approuvé le 2 avril 2020, dont un montant de 12 016 265 \$ (4 972 405 \$ en 2022) a été encaissé au cours de l'exercice 2022-2023.

3. Campagnes de financement

	2023	2022
Dons recueillis disponibles		
Dons grevés d'affectations d'origine externe	2 908 506 \$	1 978 969 \$
Dons non affectés	3 717 865	3 956 442
	<u>6 626 371</u>	<u>5 935 411</u>
Dons reportés liés à la réalisation de projets (note 12)	(1 320 312)	(898 297)
Dons constatés à titre de produits ⁱ⁾	<u>5 306 059 \$</u>	<u>5 037 114 \$</u>

ⁱ⁾ Les dons constatés à titre de produits incluent un don en bien de 153 600 \$.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Campagnes de financement (suite)

Les produits de campagnes de financement comprennent un montant de 284 076 \$ de promesses de dons à recevoir (351 502 \$ en 2022).

4. Contributions sous forme de services rendus par des volontaires

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur du travail des coopérants volontaires internationaux.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé par l'AMC. Les montants établis sont de 200 \$ ou 1 000 \$ par jour par personne, selon l'expertise. Le nombre de coopérants volontaires, exprimé en personnes-années, est de 70,76 en 2023 (39,77 en 2022).

5. Affectation d'origine interne

a) Réserve pour éventualité

Le conseil d'administration vise à procurer à l'Organisme des réserves financières afin de faire face à des événements imprévisibles et d'assurer à l'Organisme la poursuite de ses activités durant un minimum de trois mois. Toute demande d'utilisation de ces fonds doit respecter les critères établis et être approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a augmenté l'affectation à titre de réserve pour éventualités de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2022).

b) Réserve pour travaux majeurs liés à l'immeuble

L'Organisme s'est créé une réserve dédiée à des investissements pour travaux majeurs liés à l'immeuble afin de maintenir sa valeur et répondre aux normes de sécurité de l'industrie. Toute demande d'utilisation de ces fonds doit être approuvée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de l'Organisme a autorisé, au 31 mars 2022, l'affectation de 1 250 000 \$ à cette réserve en vue de travaux de rénovations et entretiens majeurs qui auront lieu au cours des prochains exercices financiers. Au 31 mars 2023, la réserve a été entièrement utilisée pour les travaux majeurs liés à l'immeuble.

c) Réserve stratégique

L'Organisme s'est créé une réserve stratégique dédiée à des investissements stratégiques pour permettre d'accroître son autonomie financière, d'assurer un rendement sur les investissements et de faire rayonner les valeurs de l'Organisme. Toute demande d'investissement stratégique doit être approuvée par le conseil d'administration et respecter les objectifs établis par la politique de gestion des investissements stratégiques. Au cours des deux derniers exercices, le conseil d'administration de l'Organisme n'a pas autorisé d'investissements provenant de la réserve stratégique.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

6. Informations sur les flux de trésorerie

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

a) Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2023	2022
Débiteurs	(136 369)\$	(151 286)\$
Frais payés d'avance	(58 526)	(61 751)
Charges de projets payées d'avance	(1 740 854)	(375 934)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 483 399	218 280
Apports reportés liés à la réalisation de projets	9 729 152	(4 225 232)
	9 276 802 \$	(4 595 923)\$

b) Informations supplémentaires

	2023	2022
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées à la fin d'exercice	475 400 \$	– \$

7. Débiteurs

	2023	2022
Promesses de dons à recevoir	284 076 \$	351 502 \$
Taxes à la consommation à recevoir	73 616	31 467
Autres	338 962	177 316
	696 654 \$	560 285 \$

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

8. Immobilisations

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	214 312 \$	– \$	214 312 \$	214 312 \$
Bâtiment	922 577	484 060	438 517	476 487
Améliorations du bâtiment en cours	946 123	–	946 123	–
Réaménagement des locaux	721 542	646 853	74 689	114 796
Équipement et mobilier de bureau	254 393	193 206	61 187	88 880
Matériel informatique	586 054	431 517	154 537	240 248
	3 645 001 \$	1 755 636 \$	1 889 365 \$	1 134 723 \$

9. Actifs incorporels

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	87 356 \$	72 757 \$	14 599 \$	19 977 \$

10. Marge de crédit

L'Organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 2 600 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse Desjardins du réseau municipal (6,70 % au 31 mars 2023 et 2,70 % au 31 mars 2022). La marge de crédit est inutilisée au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022. L'entente vient à échéance le 30 septembre 2023.

Une hypothèque de 2 600 000 \$ grevant l'immeuble appartenant à l'Organisme situé aux 2320 et 2340, rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, les loyers qu'il produit ainsi que les indemnités d'assurance couvrant les loyers est affectée à la garantie de la marge de crédit.

11. Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 30 727 \$ (38 711 \$ en 2022) au titre de sommes à remettre à l'État englobant les cotisations salariales.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

12. Apports reportés liés à la réalisation de projets

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets spécifiques et serviront à couvrir les charges afférentes du prochain exercice. Les variations survenues dans le solde d'apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Baillleurs de fonds			Campagnes de financement ⁱ⁾	2023	2022
	AMC	Autres	Total		Total	Total
Solde au début - financement destiné à couvrir les charges de projets	9 046 417 \$	678 705 \$	9 725 122 \$	898 297 \$	10 623 419 \$	14 848 651 \$
Solde au début - sommes à recevoir des bailleurs de fonds	121 443 670	524 555	121 968 225	–	121 968 225	132 037 056
Solde au début - apports reportés bruts destinés à couvrir les charges de projets	130 490 087	1 203 260	131 693 347	898 297	132 591 644	146 885 707
Montants octroyés pour des projets entamés durant l'exercice	9 499 999	502 352	10 002 351	5 728 074	15 666 825	18 738 714
	139 990 086	1 705 612	141 695 698	6 626 371	148 258 469	165 624 421
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(33 357 266)	(986 480)	(34 343 746)	(5 306 059)	(39 586 205)	(33 032 777)
Apports reportés bruts destinés à couvrir les charges de projets - solde à la fin ⁱⁱ⁾	106 632 820	719 132	107 351 952	1 320 312	108 672 264	132 591 644
Sommes à recevoir des bailleurs de fonds - solde à la fin	(87 977 774)	(341 919)	(88 319 693)	–	(88 319 693)	(121 968 225)
Solde à la fin - financement destiné à couvrir les charges de projets	18 655 046 \$	377 213 \$	19 032 259 \$	1 320 312 \$	20 352 571 \$	10 623 419 \$

i) Campagnes de financement liées à la réalisation de projets, dont les dons sont grevés d'affectations d'origine externe.

ii) L'Organisme s'est engagé, en vertu d'accords de contribution, à réaliser des projets spécifiques d'ici 2028.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

13. Avantages sociaux futurs

Les employés de l'Organisme bénéficient d'un régime d'épargne collectif auprès de Desjardins. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Le montant des cotisations versées par l'employeur pour l'exercice est de 236 921 \$ (208 975 \$ en 2022).

14. Risques financiers

a) Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, exception faite des taxes à la consommation à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisme. L'Organisme évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

b) Risque de marché

Les instruments financiers de l'Organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de change

L'Organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux variations des devises.

Aux 31 mars 2023 et 2022, l'Organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse libellée dans les devises suivantes :

	2023	2022
Dollar américain	481 505 \$	1 039 696 \$
Franc CFA	424 045	328 863
Euro	120 809	114 190
Autres devises	42 786	57 113

L'Organisme conclut des contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

14. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

La marge de crédit porte intérêt à taux variable et expose donc l'Organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'Organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer de fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Au cours de l'exercice financier, il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition aux risques de l'Organisme par rapport à l'exercice précédent.

15. Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en mai 2029, à verser une somme de 22 756 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les six prochains exercices sont les suivants :

2024	11 218 \$
2025	2 769
2026	2 769
2027	2 769
2028 et après	3 231

De plus, l'Organisme s'est engagé envers divers fournisseurs pour un montant de 1 039 633 \$ en lien avec les améliorations du bâtiment. Ces sommes seront déboursées au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

16. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans les états financiers de l'exercice en cours.

OXFAM-QUÉBEC

Annexe - Charges de projets outre-mer et canadiens

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

						2023	2022
	AMC			Autres			
	Programme - envoi de volontaires	Aide humanitaire	Autres projets	baillleurs - aide humanitaire	Autres baillleurs - autres projets	Total	Total
Amérique latine et Caraïbes							
Bolivie	269 917 \$	– \$	1 460 053 \$	– \$	– \$	1 729 970 \$	1 214 290 \$
Colombie	2 794	–	1 101 835	–	–	1 104 629	727 361
El Salvador	146 572	–	–	–	–	146 572	139 960
Haïti	6 906	–	2 190 251	140 089	104 373	2 441 619	1 756 561
Honduras	258 124	–	1 461 449	–	–	1 719 573	618 248
Pérou	458 430	–	46 581	–	–	505 011	241 370
Venezuela	–	–	985 676	–	–	985 676	2 305
	1 142 743	–	7 245 845	140 089	104 373	8 633 050	4 700 095
Afrique et Moyen-Orient							
Bénin	842 651	–	662 242	–	–	1 504 893	1 356 807
Burkina Faso	378 887	–	1 196 793	–	280 842	1 856 522	809 796
Centrafrique	–	–	–	380 641	–	380 641	40 000
Congo	–	–	1 408 977	344 875	–	1 753 852	147 423
Ghana	323 546	–	2 106 970	–	–	2 430 516	1 685 496
Irak	–	1 077 769	1 560 383	–	–	2 638 152	3 255 743
Jordanie	409 563	–	481 005	–	–	890 568	199 410
Liban	–	1 166 945	308 046	1 975	–	1 476 966	3 078 141
Maroc	–	–	650 249	–	–	650 249	433 829
Niger	–	–	–	215 051	–	215 051	14 315
Nigeria	–	–	1 486 798	–	–	1 486 798	3 059 363
Palestine	284 532	–	340 648	12 388	–	637 568	212 682
Sénégal	432 783	–	–	–	–	432 783	323 540
Syrie	–	–	–	–	–	–	2 164 413
Tchad	–	1 130 339	–	265 662	–	1 396 001	1 094 811
Tunisie	–	–	719 474	–	–	719 474	339 551
Yémen	–	2 306 150	–	30 697	–	2 336 847	465 832
	2 671 962	5 681 203	10 921 585	1 251 289	280 842	20 806 881	18 681 152

OXFAM-QUÉBEC

Annexe - Charges de projets outre-mer et canadiens (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

						2023	2022
	AMC			Autres bailleurs - aide humanitaire	Autres bailleurs - autres projets	Total	Total
	Programme - envoi de volontaires	Aide humanitaire	Autres projets				
Asie							
Inde	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	335 560 \$
Vietnam	–	–	–	–	–	–	293 128
	–	–	–	–	–	–	628 688
Canada							
Activités d'engagement du public	148 779	–	–	–	–	148 779	189 102
Dépenses canadiennes des programmes	1 598 641	–	1 482 560	–	–	3 081 201	2 343 678
Projets, jeunes	–	–	–	–	66 001	66 001	272 721
	1 747 420	–	1 482 560	–	66 001	3 295 981	2 805 501
	5 562 125 \$	5 681 203 \$	19 649 990 \$	1 391 378 \$	451 216 \$	32 735 912 \$	26 815 436 \$